

Les évolutions démographiques

ÉDITO

Le Syndicat Mixte du SCoT Grand Douaisis porte des réflexions prospectives pour construire l'avenir du territoire au travers du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Climat Territorial (PCT).

Pour mener au mieux ces missions, le SM SCoT conduit des travaux d'observation multi-thématiques dont les résultats sont partagés avec les acteurs locaux concernés pour aller vers une connaissance approfondie du territoire.

Dans cette perspective, un groupe de travail sur l'habitat a été initié avec les intercommunalités, la CAF, le Département, l'État... Animée par le SM SCoT, cette dynamique constituera pour le territoire un centre de ressources, un lieu d'échanges et de mise en convergence des politiques de l'habitat. Des publications régulières permettront de partager les résultats issus des analyses conduites.

La première publication concerne l'évolution démographique. L'objectif est ici de connaître la population : qui habite sur le territoire ? Comment cette population évolue-t-elle ? Nous vous proposons ainsi de découvrir ces données qui serviront de base pour les prochaines analyses liées à l'habitat.

Lionel Courdavault
Président du Syndicat Mixte du SCoT Grand Douaisis

Pourquoi connaître l'évolution démographique ?

La connaissance de l'évolution démographique constitue une base pour adapter le parc de logements et anticiper son renouvellement. Elle conditionne fortement les besoins quantitatifs et qualitatifs en matière de logement. Les apports migratoires, le

denserement des ménages ou le vieillissement de la population sont autant de paramètres essentiels à la définition d'une politique de logements. L'analyse présentée utilise les données des recensements de population INSEE de 1968 à 2008.



ZOOM SUR

Population totale et population municipale : quelles différences ?

> La **population totale** correspond à la somme de la population municipale et de la population comptée à part (personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire. Exemples : étudiants, personnes âgées en

maisons de retraite...). Cette population est définie comme population légale par de nombreuses lois. Elle présente des doubles comptes et n'est donc pas utilisée en statistique.

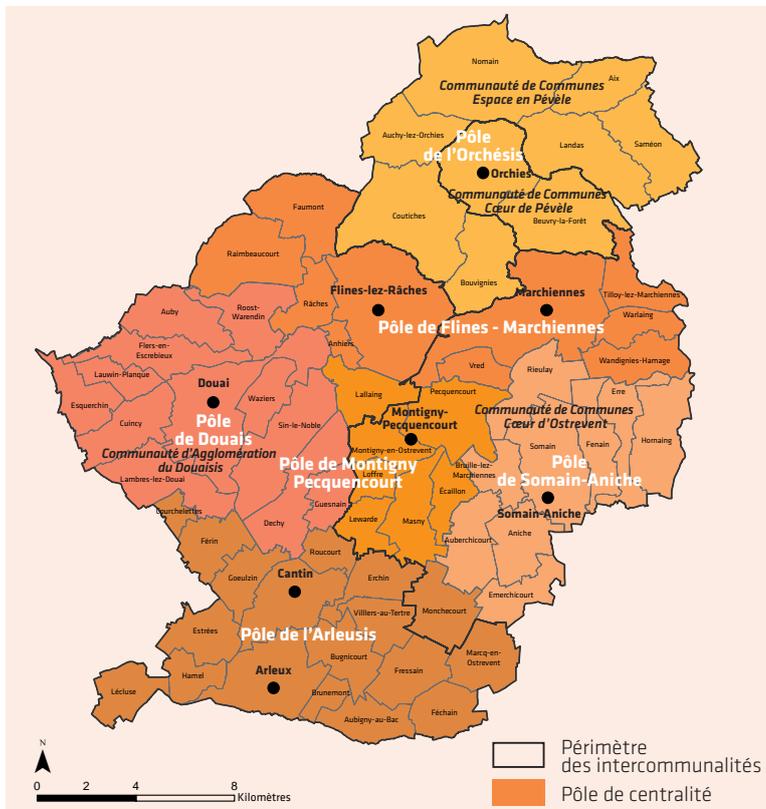
> La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire, les

personnes détenues dans les établissements pénitentiaires, les personnes sans-abri et les personnes résidant dans une habitation mobile.

Cette population correspond à la population utilisée en statistique car elle ne comprend pas de double compte. Source : www.insee.fr

1. Les territoires d'étude et les échelles d'analyse

PÔLE DE CENTRALITÉ DU SCOT GRAND DOUAISIS



Source : BD Carto. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

Quel que soit le thème étudié, une analyse territoriale à plusieurs échelles est nécessaire pour bien appréhender les phénomènes analysés. Ainsi, s'agissant du Douaisis, les échelles à prendre en compte sont :

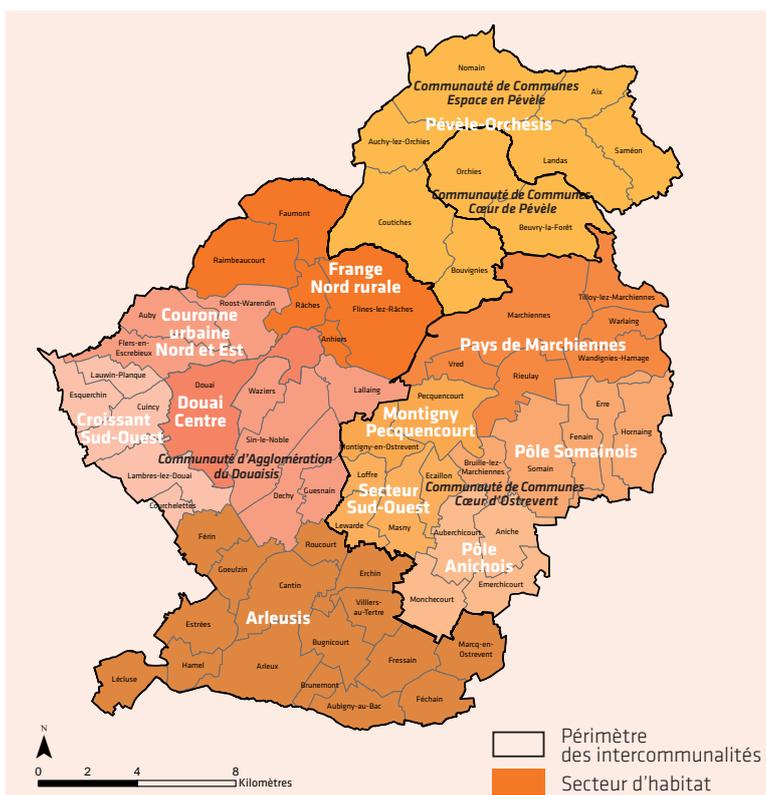
- le SCoT,
- les intercommunalités,
- les pôles de centralité du SCoT : organisation spatiale du territoire du SCoT autour de villes structurantes et de caractéristiques de développement similaires,
- les secteurs habitat de PLH (Programme Local de l'Habitat) : organisations territoriales choisies par les intercommunalités compétentes en matière d'habitat (Communauté d'agglomération du Douaisis et Communauté de communes Cœur d'Ostrevent) pour prioriser les objectifs de territorialisation du PLH et vérifier leur réelle faisabilité.

Quelles données de référence ?

L'ensemble des résultats des analyses doivent être mis en comparaison avec des territoires plus larges qui dans le cadre de l'observatoire seront :

- l'Inter-SCoT Terres du Nord : territoire de réflexion partenariale à l'échelle des SCoT du Grand Douaisis, de Lens-Liévin-Hénin-Carvin, de l'Artois et de la région d'Arras,
- l'Aire Métropolitaine Lilloise (AML) : association créée en 2007 par 22 partenaires pour développer un projet métropolitain commun,
- le département du Nord,
- la région Nord-Pas de Calais,
- la France métropolitaine.

SECTEURS HABITAT DES PLH DU GRAND DOUAISIS



Source : BD Carto. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

2. Une population stabilisée à l'échelle du Grand Douaisis mais de fortes disparités territoriales

Évolution depuis 1968

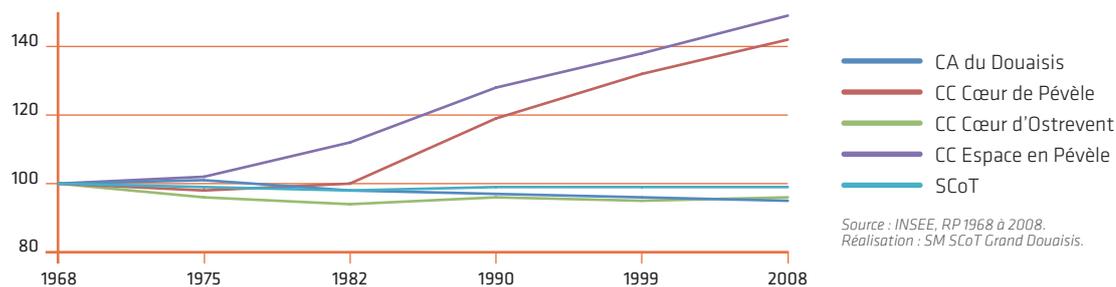
Une tendance à la stabilité de la population municipale du SCoT s'observe depuis 1968. La population municipale a ainsi varié de - 0,18 % par an entre 1975 et 1982 à + 0,14 % par an entre 1982 et 1990. Cette tendance est toujours présente entre

1999 et 2008 : la population municipale s'est accrue de 729 habitants, ce qui représente une augmentation de 0,29 % sur cette période et de 0,033 % par an.

Cette stabilité relative révèle un accroissement très contrasté à l'échelle des **intercommunalités**.

Au nord, les Communautés de communes de la Pévèle présentent un accroissement annuel de population supérieur à 0,8 % depuis les années 1990 alors que les intercommunalités du sud (CAD et CCCO) ont un taux d'accroissement annuel stable ou négatif.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE, DE 1968 À 2008, PAR INTERCOMMUNALITÉ, BASE 100 EN 1968



ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ANNUELLE MOYENNE, DE 1968 À 2008, EN % : LES TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008
SCoT	- 0,08	- 0,18	0,14	- 0,01	0,03
Inter-SCoT Terres du Nord	- 0,21	- 0,14	0,05	-0,11	0,03
Nord	0,42	0,04	0,05	0,10	0,05
Nord-Pas de Calais	0,28	0,05	0,09	0,09	0,08
France métropolitaine	0,63	0,36	0,46	0,37	0,67

Source : INSEE, RP 1968 à 2008. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

À l'échelle des **pôles de centralité** du SCoT, plusieurs tendances se profilent :

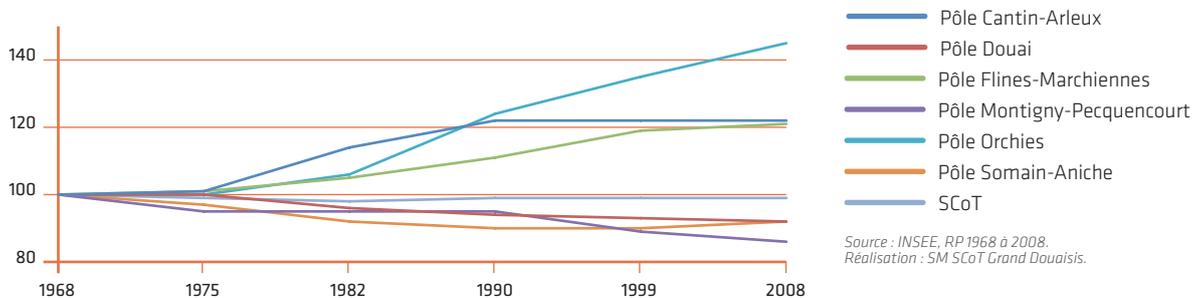
- les pôles du nord du territoire (Orchies et Flines-Marchiennes) conservent une évolution démographique positive et forte depuis 1968 ;
- le pôle Cantin-Arleux, présentant un

taux d'accroissement annuel de population supérieur aux pôles du nord dans les années 1975, connaît une stabilisation depuis 1982 ;

- les pôles de Douai et Montigny-Pecquencourt affichent un taux d'accroissement démographique annuel globalement négatif depuis 1968 ;

- le pôle Somain-Aniche tend à la hausse depuis 1982, lui permettant d'atteindre un accroissement démographique annuel de 0,273 % entre 1999 et 2008, sans toutefois revenir à son taux de croissance de 1968.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE, DE 1968 À 2008, PAR PÔLE DE CENTRALITÉ, BASE 100 EN 1968



En 1968, l'évolution démographique des territoires était fortement marquée par une différence entre le bassin minier (pôle de Douai, Montigny-Pecquencourt et de Somain-

Aniche), en perte démographique constante et le reste du territoire, stable ou en augmentation démographique. Aujourd'hui et depuis les années 1990, une autre tendance

s'observe : l'accroissement démographique se concentre désormais sur les pôles du nord et en particulier l'Orchies, avec une tendance nouvelle à la hausse vers l'est.

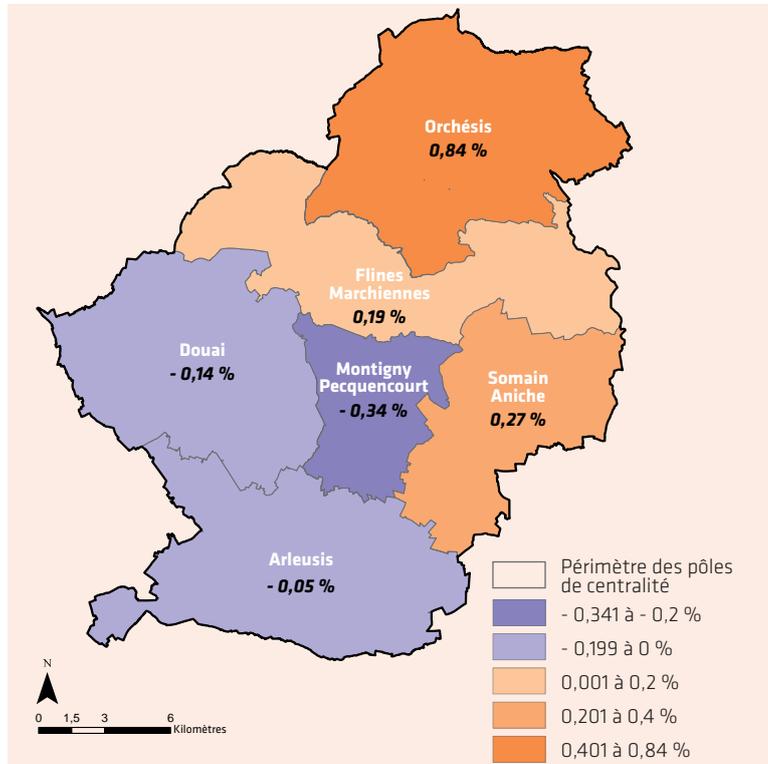
Zoom sur la période 1999-2008

Entre 1999 et 2008, les territoires les plus dynamiques en terme de

démographie ont évolué. La CAD est stabilisée autour d'un accroissement démographique annuel légèrement négatif (- 0,141 % entre 1999 et 2008). La CCEP et la CCCP connaissent une

forte augmentation démographique (respectivement + 0,862 et + 0,814 %) alors que la CCCO subit une forte baisse démographique (- 1,357 %).

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ANNUELLE MOYENNE PAR PÔLE DE CENTRALITÉ, DE 1999 À 2008, EN %



À l'échelle des pôles de centralité, la tendance est plus différenciée. Le pôle de l'Orchésis est en fort accroissement démographique ; le pôle Somain-Aniche connaît un accroissement démographique récent et important. Ceux du sud-ouest du territoire sont en situation de perte démographique.

ZOOM SUR Le taux de croissance annuel moyen

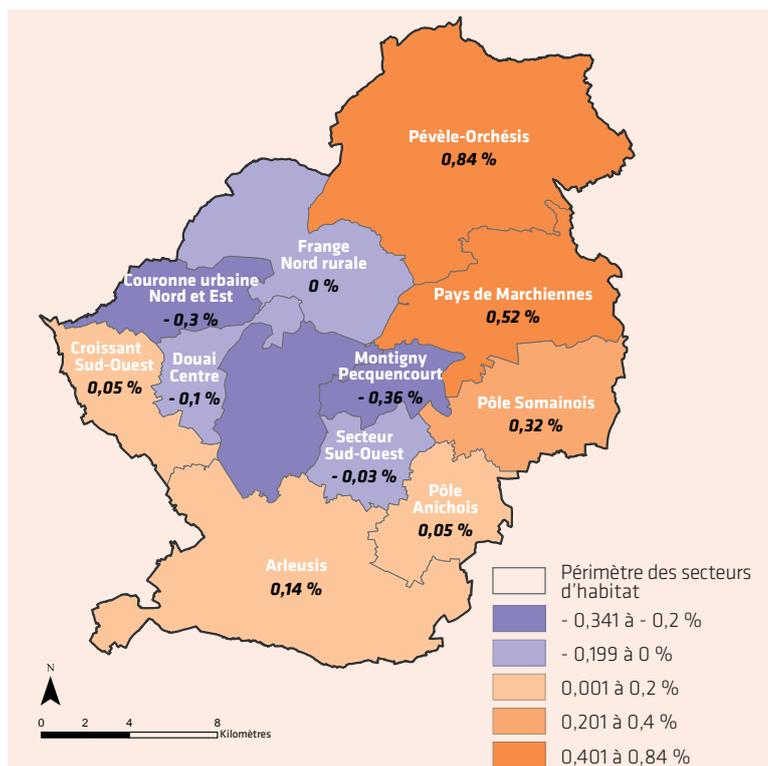
À quoi sert-il ?

L'évolution démographique connaît des taux de variation annuels successifs différents sur la période 1999-2008. Le taux de variation annuel moyen exprime donc une variation moyenne annuelle par une donnée unique.

Comment se calcule-t-il ?

Exemple : $((\text{nombre d'habitants en 2008} / \text{nombre d'habitants en 1999})^{1/9 \text{ années}} - 1) * 100$

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ANNUELLE MOYENNE PAR SECTEUR HABITAT DE PLH, DE 1999 À 2008 EN %



L'évolution démographique à l'échelle des secteurs habitat de PLH confirme une tendance à l'accroissement démographique au nord-est du territoire, en direction des aires d'influences de Lille et de Valenciennes. Se pose la question de l'attractivité du pôle de Douai sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ANNUELLE MOYENNE, DE 1999 À 2008, EN % : LES TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE

Territoire	Évolution annuelle moyenne 99-08 (%)
SCoT	0,033 %
Inter-SCoT Terres du Nord	0,029 %
Nord	0,046 %
Nord-Pas de Calais	0,079 %
France métropolitaine	0,668 %

Source : INSEE, RP 1968 à 2008. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

L'analyse à l'échelle communale confirme ce constat et apporte quelques nuances :

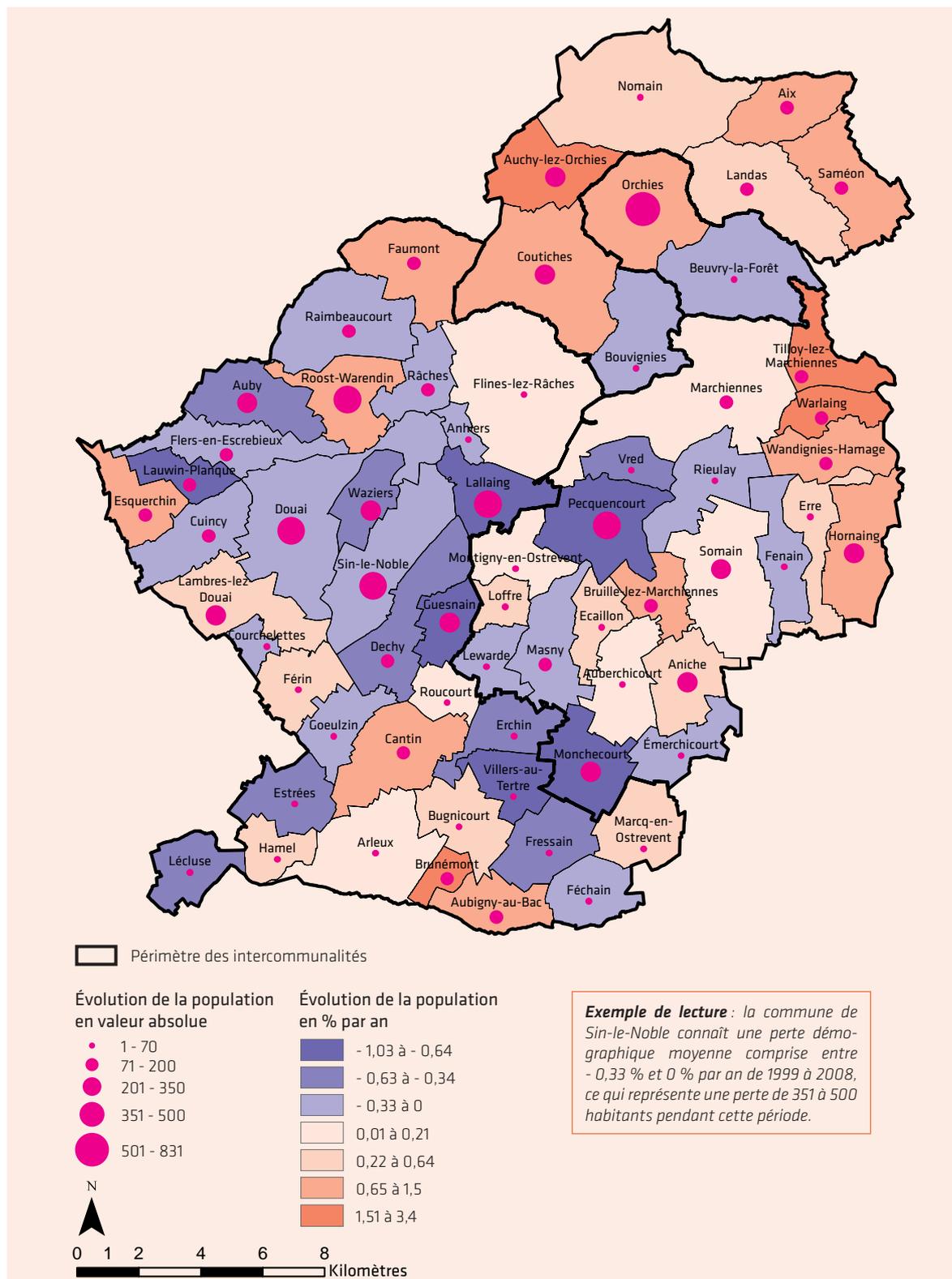
- une concentration de l'augmentation démographique au nord (toute la Pévèle sauf deux communes) et une frange réduite à l'est du terri-

toire en pourcentage et en volume ;

- une reprise démographique au sud du territoire pour quelques communes et une chute importante pour d'autres ;
- un bassin minier encore très marqué par la baisse démographique en

pourcentage et en volume malgré quelques communes en reprise démographique légère en frange ouest du territoire et à l'est du bassin minier notamment.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ANNUELLE MOYENNE PAR COMMUNE, DE 1999 À 2008, EN %



Source : BD Cartho, INSEE, RP 1968 à 2008. Réalisation : SM SCOT Grand Douaisis.

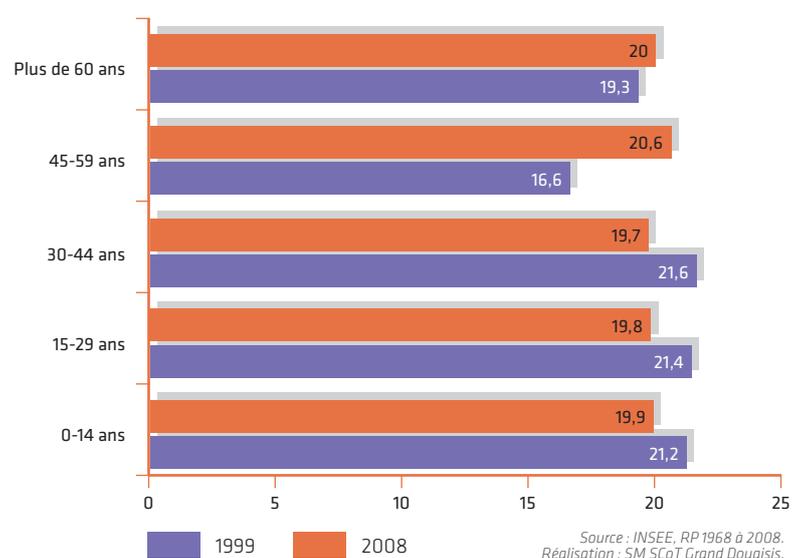


3. Une population encore jeune mais un vieillissement croissant sur le territoire

Le territoire du Grand Douaisis affiche un taux plus faible de personnes âgées de 60 ans et plus que la moyenne nationale (20 % contre 22,1 % en 2008). Néanmoins, la part de population âgée est plus élevée de 1,4 point par rapport au département et équivalente à celle de l'Inter-SCoT Terres du Nord.

À une échelle plus fine, les territoires du bassin minier présentent une part de personnes âgées de plus de 60 ans plus élevée que le nord et le sud du territoire (proche ou supérieure à 20 %). Or, ces derniers affichent une augmentation plus forte de la part de la population âgée entre 1999 et 2008 (+ 10 % minimum). Ces territoires opèrent donc un rattrapage du vieillissement de leur population.

PYRAMIDE DES ÂGES, 1999 ET 2008, À L'ÉCHELLE DU SCOT, EN %



Ce vieillissement s'accompagne d'une baisse de la population de moins de 15 ans. La part de la population de moins de 15 ans dans le Grand Douaisis est supérieure à la moyenne nationale (18,3 % en 2008) et équivalente à celle du département (19,9 %). Le territoire connaît un taux d'évolution de la population de moins de 15 ans fortement négatif (- 5,7 % entre 1999 et 2008), taux proche de celui de l'Inter-SCoT mais très élevé par rapport aux autres territoires de référence.

ÉVOLUTION DE LA PART DE LA POPULATION ÂGÉE DE MOINS DE 15 ANS ET DE 60 ANS ET PLUS, DE 1999 À 2008, EN % : LES TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE

	Population 0-14 ans, en %	Population 60 ans ou plus, en %
SCoT	- 5,72	3,98
Inter-SCoT Terres du Nord	- 5,29	3,49
Nord	- 0,56	3,55
Nord-Pas de Calais	0,27	3,06
France métropolitaine	8,8	9,95

Source : INSEE, RP 1968 à 2008. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

4. Une taille des ménages encore importante et un nombre de ménages en augmentation constante

L'augmentation du nombre de ménages touche l'ensemble du territoire du Grand Douaisis, quelle que

soit l'évolution démographique. Le territoire, qui connaît une augmentation de 7,9 % du nombre de ménages

entre 1999 et 2008, rejoint la tendance régionale.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES ET DE LA TAILLE DES MÉNAGES, DE 1999 À 2008 : LES TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE

	Nombre de ménages en 2008	Évolution du nombre de ménages 1999-2008	Taille des ménages
SCoT	96 633	7,9 %	2,6
Inter-SCoT Terres du Nord	397 438	7,6 %	2,5
Nord	1 036 692	8,3 %	2,5
Nord-Pas de Calais	1 618 281	8,5 %	2,5
France métropolitaine	26 614 970	11,8 %	2,3

Source : INSEE, RP 1968 à 2008. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

En 2008, la taille moyenne des ménages du territoire (soit le nombre de ménages/population municipale) est de 2,6 personnes par ménage contre 2,8 en 1999, soit une baisse de 0,2 point. La baisse de la taille des ménages alimente et accentue la hausse du nombre de ménages. Cette baisse s'explique notamment par le vieillissement

de la population, l'augmentation de l'espérance de vie, la hausse du nombre de divorces et de la multiplication des ménages monoparentaux. Ces facteurs sont indépendants de l'augmentation de la population et correspondent à ce qu'on appelle le desserrement des ménages. Néanmoins, la taille des ménages du

territoire reste très importante comparée à la moyenne nationale (2,3 en 2008).

La composition des ménages et l'évolution de leurs caractéristiques permettent d'évaluer la tendance au desserrement des ménages et sa portée sur le territoire du Grand Douaisis.

COMPOSITION DES MÉNAGES EN 2008, EN % : LES TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE

	1 personne	Autres sans famille	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille monoparentale	Total
SCoT	27,2	2,1	27,1	34	9,6	100
Inter-SCoT Terres du Nord	28,1	2,1	26,4	32,6	9,7	100
Nord	31,1	2,6	25	31,3	10,1	100
Nord-Pas de Calais	29,9	2,4	25,8	32	9,9	100
France métropolitaine	33,5	2,6	27,1	28,3	8,5	100

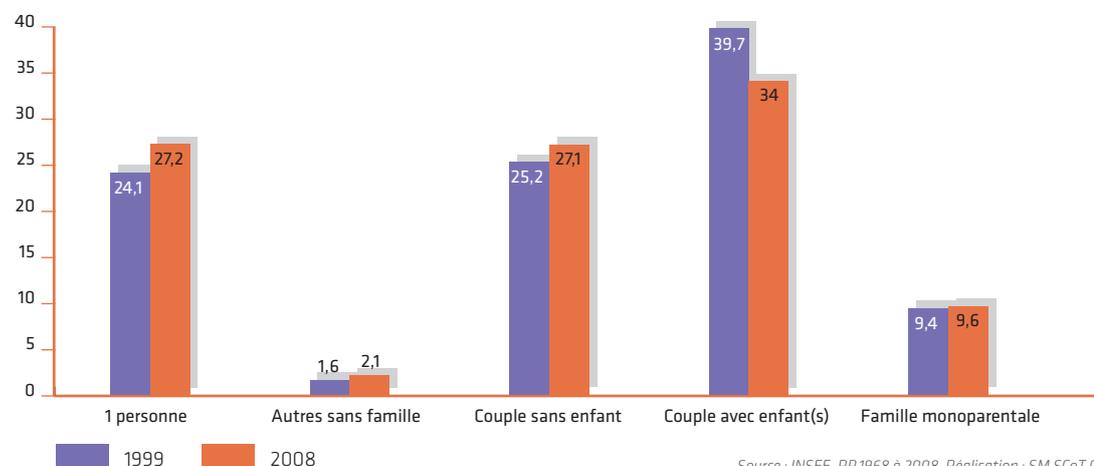
Source : INSEE, RP 1968 à 2008. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

L'évolution de la composition des ménages montre une tendance à la

baisse du nombre de personnes par ménage : + 5,3 points pour les ménages

d'une personne et - 5,7 points pour les couples avec enfants.

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DES MÉNAGES À L'ÉCHELLE DU SCOT, DE 1999 À 2008, EN %



Source : INSEE, RP 1968 à 2008. Réalisation : SM SCoT Grand Douaisis.

Ces données permettent d'envisager un desserrement des ménages fort pour le territoire du SCoT dans les années à venir. Le vieillissement de la

population du territoire du SCoT a pour conséquence une baisse importante et continue de la taille des ménages, jusqu'à rejoindre la moyenne

nationale. Or, le desserrement des ménages engendre un besoin croissant en logements, même sans croissance démographique.



Conclusion

Le Douaisis connaît un accroissement démographique annuel moyen de **0,033 % entre 1999 et 2008**. Cette moyenne se différencie par des territoires Nord et Est en augmentation démographique et des territoires Sud et Ouest stables ou en perte démographique. La population du SCoT

connaît un **vieillessement général** depuis 2008 dû à une accélération du vieillissement en Pévèle et dans l'Arleusis et à une diminution globale de la population de moins de 15 ans. Le nombre de ménages connaît une forte augmentation associée à une **taille des ménages en baisse**. Un fort

potentiel de desserrement des ménages s'observe compte tenu d'une taille des ménages qui reste élevée par rapport à la moyenne nationale, et de l'augmentation constatée du nombre de ménages d'une personne ou des familles mono-parentales.

Pour aller plus loin

De cette conclusion découlent trois grands constats, déjà posés par le diagnostic du SCoT en 2007 et actualisés dans cette publication, qui interrogent pour la suite des travaux de l'Observatoire de l'Habitat :

- **une croissance démographique inégale sur le territoire** : un besoin de rééquilibrage de la création de logements sur les territoires en perte démographique ? Quels leviers d'action ? Quelle localisation pour la construction neuve ?
- **un vieillissement croissant et généralisé de la population** : un parc existant adapté à ce vieillissement ? Quelle politique de construction d'offres spécifiques ? Où construire cette offre ?
- **une taille des ménages en baisse et une augmentation des petits ménages** : quelles conséquences sur l'évolution des besoins de ces ménages ? Comment faire évoluer l'offre actuelle ? Quelle offre de logements mettre en face de ces ménages ?

Deux enjeux majeurs liés à ces questions se détachent et serviront de fil conducteur aux prochains travaux de l'Observatoire de l'Habitat : le parcours résidentiel des ménages et le coût du logement.

Deux questions centrales émergent alors :

- quels sont les besoins de la population du territoire en matière de logements ?
- existe-t-il une adéquation entre ces besoins et l'offre de logements actuelle ?

PROCHAINES THÉMATIQUES TRAITÉES

- **Caractéristiques du parc de logement**
- **Moyens financiers des ménages**